

H. BERTHELOT, Redacteur

**JOURNAL** HUMORISTIQUE

A. P. PIGEON, Administrateur No 1786 Rue Ste-Catherine

## Le Conte de Monto-Christin

ABONNEMENT - UN AN, 50 Centins

Paurre Roman

Pour la Classe Paurre

Par un Paurre Anteur.

CHAPITRE VIII

LA COUR D'ASSISES-ELUS PARIURES

Silence! Silence!

Telles sont les paroles lancées dans la cour du Banc de la Reine par M. Filiatrault. Phuissier audiencier, pendant que Son Honneur le juge Baby preud son siège à 10.15 en présence d'une foule compacte remplissant l'enceinte de l'au-

Il y a foule, parce que le héros de notre véridique histoire doit subir son procès devant ses pairs sons l'accusation

Après l'appel des petits jurés le gref-fier de la Couronne, M. L. W. V. Sicotte, se live tenant un papier plié à la main. II div: Chrysologue Monto Christin à

Notre héros se dresse en face du tribunal au bane des accusés.

La pâleur d'un soir d'autonine est ré-

pandue sur sa figure.

Les deux mains appuyées sur la barre, Monto-Christin regarde son juge et les officiers de la cour.

-Prisonnier, dit le greffier, levez la

main droite. Baissez-là.

Vous êtes accusé sous le nom de Chrygologue Monto-Christin d'avoir félonieusement en la cité de Montréal, dans le district de Montréal, le 16 Août, en l'année 1894, recelé des objets volés, savoir six paires de congress en va-che fendue, la propriété de M. Guillaume Boivin, sachant que les dites chaussures étaient volées, contre la paix de notre Souveraine dame la Reine, Sa Couronne et Sa Dignité. Que dites-vous, Chrysologue Monto-Christin? Etes-vous coupable ou non-coupable du crime dont vous étes accusé.

~Non-coupable, répond Monto-Chris-

... Quel jour fixez-vous pour votre

-de suis prêt, monsieur votre hon-

-Desirez-vous un jury français ou

anglais. -le youdrais un juré canayen.

J'ai mes avocats ici MM. Cothell et

Chagnon Devant eux les livres de droit crimi-

nel sont entassé. C'est Pélion sur Ossa. On voit la reliure jaune, de Chitty on Evidence, Roscal on criminal Evidence. Russell on crime, Tachereau criminal code, American criminal Law Digest. Archbold criminal Evidence, Greenleef on Evidence.

Crémazie sur le droit criminel et le code refondu de Gonsalve Doutre.

M. Bernard, l'interprète de la cour, colle sa chique dans une dent creuse, se lève et parle comme suit à l'accusé ;

-Prisonnier, les personnes que vous allez entendro appeler sont les jures qui doivent prononcer entre Notre Souveraine Dame la Reine et vous sur un acte d'accusation rapporté contre vous pour rdeel. Ainsi si vous les recuser ou aucun d'entre eux vous devrez le faire torsqu'ils prendront le livre des Evangiles pour ötre assermentés. Mais avant |



## A OTTAWA

Thompson et Foster assistant à une opération bien comme, qui consiste à brûler la chandelle par les deux bouts.

qu'ils le soient vous serez entendu. Vons avez le droit d'en récuser vingt péremptoirement et sans donner aucune raison et un plus grand nombre en sus si vous pouvez montrer juste cause pour le faire.

L'interprête commence à appeler les

peti s jurés.

Jean-Baptiste Sanfaçon. Le petit juré appelé, monte au banc

qu'il doit occuper.

Au moment où il prend la bible l'a-

vocat de la défense dit ; "Challenge!

L'interprète.--Retirez vous.

l'ascal Latulippe.

Le greffier se tourne vers le petit juré et l'i dit : Prisonnier, regardez le juré. jure regardez le prisonnier. Vous vous enquerrez bien et fidèlement et vous ferez une vraie "delivrance" entre No-tre Souveraine Dame la Reine et le prisonnier à la barre que vous aurez en charge et vous rendrez un vrai verdiet. selon la preuve.

L'interprète appelle les trois petits jurés suivants qui ne sont pas recusée. Lorsqu'il prononce le nom de Calixte

Lapinette, les avocars de la défense di-

sent "Challenge" pour cause. Les trois jurés assermentés prête de nouveau le serment comme "triers."

Un des avocats lui demande : --Connaissez-vous le prisonnier à la barre?

–Oni, monsieur, je l'ai vu à la Petite

-Avez-vous une opinion formée sur la culpabilité ou l'innocence du prisonnier?

Oui. C'est un visage qui ne me revient pas. Je crois qu'il est coupable. -Etes-vous préjugé contre le prison-

nier à la barre ? —Très certainement.

---Avez-vous exprimé une opinion sur son crime?

---Oui. -Comment ça?

-La Patric devait publier l'histoire de Monte-Christin et Monseigneur l'a condamné. Ça devait étre bien mau-

-Ce n'est pas une rsison, dit le juge. Ce n'est pas le même individu. Vous n'êtes pas excusé, vous servirez sur le juré. C'est Monte-Christo qui a été in terdit. Pas Monto-Christin.

Les trois jurés déclarent que ce petit juré doit servir.

Aucun autre incident à propos de

l'assermentation des antres jurés. Le greffier reprend la parole : Messieurs les petits jurés, écoutez l'accusation portée contre le prisonnier à la barre. (Lecture de l'acte d'accusation.) Sur cet indictement le prisonnier a été mis en accusation. Il a plaidé qu'il n'était pas coupable et pour son procès il s'est mis entre les mains de Dieu et de son pays, lequel pays vous repré-sentez Votre devoir est donc mainte onant de vous enquérir si le prisonnier est compable ou non-coupable de cette offense. Vous allez restez ensemble pour entendre les témoignages.

M. J. L. Archambault, C. R. substitut du procureur général, se lève et se tournaut vers les petits jurés: fait l'exposé de la cause en termes onctueux, scandant ses paroles avec l'indictement qu'il tient à la droite.

Voici un résumé de son requisitoire :

Messieurs du juré.

Vous étes saisis aujourd'hui d'une cause de la plus haute importance. Vous avez devant vous le descendant d'une des plus nobles familles de la Petite Misère. Il a été accusé d'avoir volé six paires de congress faites toutes d'une seule pièce d'après un brevét de M. Guillaume Boivin, chaussures facilement reconnaissa bles dans le commerce. Ces congress ont été trouvées en la possession du prisonnier à la barre.

La loi dit formellement que la personne en la possession de qui se trouve les objets volés devra être condamnée comme le voleur si elle n'en rend pas un compte satisfaisant. La preuve de la couronne que vous allez entendre est des plus concluantes.

Vous allez maintenant entendre les té-

ហាក់ដែរបាននិត្ត។

Appelez leidétective Lafontaine.

Le premier témoin entre dans la hofte.

M. ARCHAMBAULT. Yous étes le détective Lafontaine, n'est-ce pas ?
M. Correttle. Qu'il plaise à la cour, je m'oppose à cette manière d'interroger le témoin. Mon savant confrère met les réponses dans sa bouche.

Objection renvoyée.

Le temoin relate les circonstances dans lesquelles il a opéré l'arrestation du prisonnier.
M. ARCHAMBAULT. J'ai fini l'examen

du témoin.

M. Corbeille commence à transquestionner le détective.

-M. Lafontaine. N'êtes-vous pas

un des membres de la bande de la jolice. Est-ce que vous ne jouez pas du cornet à piston?

(A suivre)

Avis aux lecteurs du "Canard" et à ceu e qui voudront en profiter : Je donnerai un escompte a toute personne qui achètera un lot dans la nouvelle paroisse Ste-Elisabeth. St-Henri. Pai 2,000 lots vacants a vendre a bas prix, sur les Rues Notre-Dame, Gareau, St-Antoine, chemin de la Cote St Paul et autres. Venez le soir a 7 heures, chez L. F. LAROSE, agent d'inmeubles, 3609 rue Notre-Pame, a St Henri, aussi tous les jours sur le terrair.

Au baccalauréat :

L'examinateur. — Comment reconnaîtriez-vous, monsieur, l'acide prussique au milieu d'autres substances?

Le candidat. - En le faisant respirer à un ami. Si celui-ci tombait foudroyé...ce serait de l'acide prussique.

"Lager "—Avez-vous soif? Oui. Eh bien, prenez un verre de "Lager" de Reinhardt, et vous serez desaltéré. Le "Lager" de Reinhardt est sans con-teste le meilleur de la Puissance au goût des connais-seurs. Brasserie, 341 Rue des Allemands.

Logique commerciale.

Un des créanciers de Gontran explique ainsi sa façon d'agir au joyeux garçon qui se fait de plus en plus tirer l'oreille pour payer ce qu'il doit :

-J'ai dit à monsieur que je ne lui demanderais pas d'argent, parce que c'est mon habitude de ne pas en demander aux bons payeurs; mais si monsieur ne me paye pas, il cesse d'être un bon payeur, et alors je lui en demande.

Attention, jeune homme. Voici l'été qui arrive. Débarasse toi vite des humeurs accumulées dans ton Système pendant l'hiver dernier. Adresse toi en toute système pour les remèdes au professeur Geo, Tucker confiance pour les remèdes au professeur Geo, Tucke qui se trouve aujourd'hui au No 1875 Ste-Catherine,

Un petit mendiant vient ouvrir la voiture d'une belle dane ; il est en guenilles, il grelotte : il attendrit la dame, si bien qu'elle entre dans une maison de confection et le fait habiller des pieds à la tête.

Deux jours après, elle revient au même endroit et retrouve son petit mendiant toujours en guenilles.

--Pourquoi, lui demande-t-elle, n'asun pas gardé les vêtements, la casquette et les souliers que je t'ai ach tés ?

—Papa et maman me les ont pris et les out vendus ; j'étais trop bien mis : on ne m'aurait plus rien donné.